

Spécialiste en relation d'aide

Classe : 9

Description de la fonction

Sommaire de la fonction

Offre des services professionnels en relation d'aide facilitant l'intégration, le cheminement et la réussite des étudiantes et des étudiants à l'Université.

Tâches et responsabilités principales

1. Reçoit en consultation des étudiantes et des étudiants qui ont des difficultés d'ordre psychologique, personnel, professionnel, scolaire ou qui ont besoin de mesures d'accommodement scolaires liées à une déficience fonctionnelle ou un handicap.
2. Réalise l'évaluation rigoureuse du fonctionnement de l'étudiante ou de l'étudiant selon son champ d'expertise.
3. Porte un jugement clinique dans le cadre d'un processus permettant d'apprécier la situation d'une personne au regard de son cheminement personnel ou scolaire ou de son insertion socioprofessionnelle.
4. Élabore et exécute un plan d'intervention avec l'étudiante ou l'étudiant qui rencontre des difficultés afin de restaurer sa capacité à s'investir dans son intégration et son cheminement universitaire.
5. Rédige un rapport de ses interventions et tient les dossiers à jour selon les règles de leur Ordre professionnel.
6. Réfère l'étudiante ou l'étudiant à d'autres organismes ou spécialistes lorsque nécessaire.
7. Analyse les problématiques médicales et les obstacles du milieu, évalue les besoins de l'étudiante ou de l'étudiant et élabore un plan d'intervention qui inclut les mesures d'accommodement et les services spécialisés nécessaires à l'accessibilité tout en respectant les exigences liées aux programmes d'études.
8. Intervient comme personne-ressource dans différentes situations, dont celles d'urgence ou de crise.
9. Conçoit, organise, donne et évalue des ateliers, rencontres, sessions de groupe favorisant le développement professionnel et personnel de la clientèle étudiante. Collabore à la planification, à l'organisation et à la réalisation d'activités de prévention et de sensibilisation du milieu universitaire à la réalité étudiante.
10. Fait des recherches sur l'identification, la nature et les causes des difficultés individuelles ou collectives de la clientèle étudiante, propose des solutions à ces difficultés; collabore à l'amélioration des méthodes et techniques en usage.
11. Conseille et aide à élaborer des conditions favorisant la réussite scolaire et le développement personnel de la clientèle étudiante.
12. Assure le développement et la mise à jour d'un centre de documentation. Produit des outils susceptibles de répondre aux besoins de la clientèle.
13. Collabore à l'encadrement de stagiaires.
14. Peut être amené à siéger sur différents comités ou équipes multidisciplinaires afin d'agir à titre d'expert dans la réalisation de dossiers institutionnels.
15. Effectue une veille informationnelle liée à son domaine d'activités et diffuse les éléments d'intérêt aux personnes concernées.
16. Accomplit temporairement des tâches d'un poste connexe ou inférieur lorsque requis.

Note

La liste des tâches et responsabilités principales ci-dessus énumérées est sommaire et indicative. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par le personnel professionnel. Cependant, les tâches et responsabilités non énumérées ne doivent pas avoir d'effet sur la classification de la présente fonction.

Exigences normales

Note

Sous réserve de l'appréciation des compétences, toute combinaison de scolarité et d'expérience jugée équivalente et pertinente pourra être considérée.

Scolarité et expérience

Doctorat en psychologie ou dans une discipline appropriée et aucune année d'expérience pertinente.

ou

Grade universitaire de 2^e cycle dans une discipline appropriée et deux (2) années d'expérience pertinente.

ou

Grade universitaire de 1^{er} cycle dans une discipline appropriée et cinq (5) années d'expérience pertinente.

Autres: Membre en règle d'un Ordre professionnel spécifique au domaine de la santé mentale et des relations humaines, notamment : Ordre des psychologues du Québec, Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec, Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec, Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec ou tout autre ordre professionnel pertinent ou titulaire du permis de psychothérapeute.

Mise à jour le 02-05-2022